

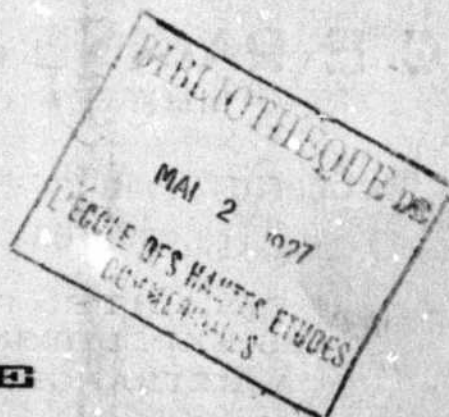
26e ANNEE

SEPTEMBRE 1925

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Ecole des Hautes Etudes Commerciales . . .	113	Changements tarifaires et douaniers . . .	119
M. Joseph Daoust	113	Commerce du Canada avec l'Archipel de Bahama	119
Commerce du grain et de la farine en Italie	113	L'offre et la demande	120
Débouchés pour la confiserie en Ecosse . . .	113	Le commerce du Canada avec les Bahamas	124
Loi modifiant la Loi des Douanes	114	Département des Douanes	124
Progrès agricole et industriel au Canada .	115	Les Douanes à Berthierville	124
Travaux de la Chambre:		La taxe sur les reçus	124
Assemblée générale	117		
Assemblée générale spéciale	117		

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)
QUEBEC-BELFORT,
LIVERPOOL

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

**The Jules Hone Travel
Agencies**

95, rue St-Jacques Montréal



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B. Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBOURG
NEW-YORK-
MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enicar"

VOYAGEZ ET EXPEDIEZ

par la

White Star Dominion Line

Services hebdomadaires de passagers et de fret

MONTREAL—GLASGOW—BELFAST—LIVERPOOL
MONTREAL—AVONMOUTH—LIVERPOOL
ANVERS—SOUTHAMPTON—CHERBOURG—
HALIFAX

NOTRE EXPERT se fait toujours un plaisir de
fournir à titre gracieux, tous renseignements utiles aux
expéditeurs et signataires.

Pour la plus agréable des traversées

Tous les goûts et toutes les bourses peuvent être
satisfaits à bord des magnifiques paquebots à classe
unique: "MEGANTIC", "CANADA", "DORIC", et
"REGINA".

Cabines spacieuses, salons et fumeurs superbes,
salles de lecture, gymnases, ponts-promenades très
vastes, excellent orchestre et tous les amusements.
Personnel bien stylé et attentif.

Tous renseignements, prix de passages, dates de
départ sur demande.

211 rue McGill, Montréal

Main 7760,

ou chez les agents
locaux.



WHITE STAR-DOMINION LINE

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1925-1926

PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, Maison Lamontagne Limitée, 338 Notre-Dame Ouest.

1er VICE-PRESIDENT:

M. J.-V. DISAULNIERS,
The Greater Montreal Land & Investment Company,
90 rue St-Jacques.

TRESORIER:

M. C.-E. GRAVEL,
Administrateur, 50 Notre-Dame Ouest.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. J.-A. PAULHUS,
D. Hatton, Company, 18 rue Bonsecours.

SECRETARE

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
76, rue Saint-Gabriel.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Boudrias J.-V., importateur, thé, café, etc., 223 Notre-Dame E.
Carcin Israël, Dir. "P.-P. Martin Limitée", 50 St-Paul Ouest.
Contant S.-L., maison en gros, 555 Marquette.
Désiel W., Dir. "L. Chaput, Fils & Cie Ltée, 2 DeBresoles.
Duquette, Chs., Prés. et Dir. "All. Nationale", 395 Ave Viger.
Gagné J.-C., Gérant "La Prévoyance", 99 St-Jacques.
Gagnon W., manufacturier de chaussures, 482 Ontario Est.
Gareau J.-O., financier, 5 Mont-Royal Ouest.
Gariépy Edouard, Dir. "Granger Frères Limitée", 43 Notre-Dame Ouest.
Gélinas L.-A., Dir. "Mark Fisher & Son Ltd", 36 Carré Victoria.
Hone Jules, Prés. Agence de Voyages Hone Inc., 95 St-Jacques.

MM. Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
Laferté J.-A., bois en gros, 97 St-Jacques.
Laureys Henry, Dir. "Ecole des Hautes Etudes Commerciales", 399 Avenue Viger.
Lavallée A.-S., marchand de chaussures, 101 Boul. St-Laurent.
Lymburner L.-M., Président "Crédit Mont-Royal", 93 Notre-Dame Est.
Pitt Ernest, Prés. "E. Pitt & Company", 115 Craig Ouest.
Rolland J.-Pierre, gér. "Cie de Papier Rolland Ltée", 148 St-Paul Ouest.
Trépanier Léon, Publiciste, Edifice Canada Cement Co.
Vaillancourt Paul, Dir. "L. Martineau Ltée", 451 rue Dorion.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormisdas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 584 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 909 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110, rue Notre-Dame Ouest.

MM. Adéland Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Papineau.
Ludger Gravel, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 97, rue St-Jacques.
Jos. Daoust, manufacturier, 49 Sq. Victoria.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 62, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 854, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 92 Notre-Dame Est.
Alex. Prud'homme, 270 Craig Est.

Raoul-O. Grothé, 556 Boul. St-Laurent.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Paul-E. Joubert, C.-H. Catelli, F.-C. Larivière, A. Chaput, A.-E. Labelle, A. Fortier, L. Gravel, J.-E.-C. Daoust, J. Quintal, A. Lambert, J. Ethier, J. Daoust.

Membre d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, P.C., K.C.M.G.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 11 Place d'Armes.

Vérificateurs:

MM. A. Cartier, C.G.A., et F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1925-26

Affaires Municipales:—MM. J.-N. Cabana, Prés. Adél. Fortier, Gust. Franco, J.-O. Gareau, Alb. Gélinas, J.-O. Labrecque, E.-F. Larivière, L.-A. Lavallée, V. Lévesque, Dr J.-C. Poissant, L. Trépanier, S.-D. Vaillères.

Agriculture et colonisation:—MM. Adél. Fortier, Prés. Hon. G. Boyer, Dr T.-A. Brisson, Nap. Charest, J.-E. Chicome, H.-C. Cornellier, L.-M. Cornellier, S.-L. Contant, Ed. Gernaey, S. Oulmet, Benoit Trudel, Elk. Turgeon.

Assurances et prévention des incendies:—MM. J.-N. Cabana, L.-E. Courtois, J.-E. Clément, Israël Cardin, Chs. Duquette, J.-E.-C. Daoust, H. Gohier, J.-C. Gagné, Paul Oulmet, Ernest Pitt, J. A. Savard, G. Talanguay.

Cuir et Peaux:—MM. J.-A. Bacon, J. Brunet, L. Coderre, Jos. Daoust, Chs. Deguise, O. Dufresne, W. Gagnon, W. Hébert, J. Jeannotte, R. Lanthier, A.-S. Lavallée, J.-A. McCaughan, J.-A. Pelletier, J.-A. Paquet.

Enseignement technique et commercial:—MM. Alph. Bélanger, L. Bourgoin, J. DeSerres, L. Favreau, F.-E. Fontaine, Ed. Gariépy, Ludger Gravel, J.-P. Labarre, Dr J.-C. Poissant, P. Ste Marie.

Epiceries et produits alimentaires:—MM. W. Archambault, J.-F.-T. Allard, J.-V. Boudrias, J.-E. Charbonneau, Eug. Couvrette, H. Delorme, W. Désiel, C. Dubeau, J. Huysman, Alf. Leduc, J.-H.-E. Pelletier, Alph. Raymond, Paul Vaillancourt.

Expansion du commerce:—MM. J.-A. Bonneville, J.-N. Cabana, W. L'Anglais, H. Laureys, A. Lépine, J.-Théo. Leclerc, J.-O. Linteau, W. Lorrain, V. Marchand, A.-W. Patenaude, L.-N. Patenaude.

Expositions et musées:—MM. Jos. Ainey, S.-A. Baulne, P. Belhumeur, J.-O. Gareau, L. Hamelin, J. Jutras, J.-H. LaRocque, Hy Miles, Jean Rolland, J.-P. Rolland, A.-D. Sauvageau, A. Terroux, L. Trépanier.

Finances:—MM. J.-V. Desaulniers, Prés. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Jos. Daoust, J. Filiatrault Adél. Fortier, C.-E. Gravel, Ludger Gravel, R.-O. Grothé, Alex. Prud'homme, J.-A. Paulhus, J.-P. Rolland.

Immigration et Emigration:—MM. Jules Hone, Prés. Dr T.-A. Brisson, L.-M. Cornellier, Chs. Duquette, Adél. Fortier, Jos. Fortier, L. Trépanier.

Législation:—MM. L.-A. Lavallée, C.R. Prés. J.-A. Bonneville, Israël Cardin, J.-E.-C. Daoust, Chs. Duquette, R. Faribault, Jos. Filiatrault, A.-H. Hardy, J.-O. Gareau, J.-C. Lamothe, J.-M. Savignac.

Mines, forêts, hydro-électriques et produits chimiques:—MM. Alfred Roy, I.C. Prés. J.-T. Armand, Jos. Contant, W.-H. Côté, H.-F. Fortier, L.-G. Gravel, J.-A. Laferté, A.-F. Larose, R. Préfontaine, P. Rioux, E. Vadboncoeur.

Neuveautés:—MM. I. Cardin, Arm. Dupuis, J. Filiatrault, Geo. Hamilton, J.-P. Gervais, E. Jetté, H. Lamy, A.-F. Ladouceur, J.-F. Loisel, G.-R. Martin, L.-N. Messier, A.-I. Vaillères.

Quincaillerie et métaux:—MM. Léop. Aubry, J.-A. Barrette, A.-P. Bergevin, H.-J. Dubois, J.-U. Gauthier, Alf. Jeannotte, T. Latourrelle, Art. Léger, A. Legris, H. Prud'homme, Av. Raymond.

Transports, douanes, postes, téléphones et télégraphes:—MM. C.-H. Catelli, Prés. J.-E. Caron, L.-M. Cornellier, Jules Hone, J.-A. Laprés, O. Lafebvre, S. Oulmet, J.-A. Paulhus, M.-J. Quedrus, C.-E. Racine, L. Tarcotte, J.-A. Trudeau, Paul Vaillancourt.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

Capital \$1,000,000.

SIR LOMER GOUIN Président.
SIR HERBERT HOLT Vice-Président.
E. R. DECARY, N.P. Vice-Président.

NOUS GARANTISSONS
LES TITRES ET HYPOTHEQUES

ROBERT ADAIR	SIR LOMER GOUIN
HON. GEORGE AMYOT	SIR HERBERT HOLT
A. J. BROWN, K. C.	C. R. HOSMER
T. S. DARLING	T. B. MACAULAY
E. R. DECARY	A. D. MACTIER
K. T. DAWES	HON. W. G. MITCHELL
SIR GEORGE GARNEAU	WALTER MOLSON
AIME GEOFFRION	DONAT RAYMOND
SIR CHARLES GORDON	HON. J. M. WILSON

Edifice "The Title Guarantee"

224 rue St-Jacques

MONTREAL

TELEPHONE MAIN 6803

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit :	\$ 500,000.00
Capital payé :	250,000.00
Réserves et profits non distribués :	140,890.13
Fonds administrés :	19,721,649.13

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEL-
COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VOUTES DE SURETE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, K.B., C.P., Montréal, Prés.
CHARLES CAHEN D'ANVERS, Paris, Vice-Président.
MARTIAL CHEVALIER, Paris.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.P., C.R., LL.D., Montréal.
Viconte R. de ROUMEFORT, Montréal.
Hon. R. Pérodeau, Québec.
Hon. THOMAS CHAPAIS, Québec.
Hon. L. ATHANASE DAVID, Montréal.
ARMAND CHAPUT, Montréal.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.

Tél. Harbour 4192



SUPERFINE LINEN RECORD

Le meilleur papier "BOND" fabriqué au
Canada.

Il se recommande de lui-même pour votre

PAPETERIE COMMERCIALE.

Spécifiez-le chez votre imprimeur.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITÉE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

Nos Canadiens d'Autrefois

TEL EST LE TITRE D'UN SUPERBE ALBUM
DES 12 PRINCIPALES COMPOSITIONS
D'EDMOND J. MASSICOTTE

Un artiste du terroir. Qui n'a depuis vingt ans fait
connaissance avec les dessins de cet artiste si
conscientieux ?

Un superbe album. C'est pour répondre à la solli-
citation d'un grand nombre d'amateurs que Monsieur
Massicotte a décidé de réunir en un Album de grand
luxe les principales de ses compositions illustrant notre
vie nationale.

Collaborateurs distingués. Des écrivains canadiens de
renom ont été requis de décrire les compositions de cet
Album: ce texte placé en regard de chaque tableau sera
orné d'un dessin original de l'artiste.

Tirage limité. Cet Album étant tiré à un nombre
limité de copies, les amateurs feront bien de s'assurer
leur exemplaire. Le prix de cet ouvrage est fixé à \$5.00.

Grand luxe. L'édition de cet Album a été confiée à la
Librairie Granger Frères. Cet Album, format 12½ x
16½ pouces et édité sur papier de grand luxe, aura
52 pages et sera relié genre amateur, dos et coins toile
de luxe, plats papier fantaisie, titré or sur plat.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an \$3.00

MONTREAL, SEPTEMBRE 1925

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Nous sommes heureux d'annoncer aux membres de la Chambre que le Gouvernement provincial a nommé notre Président, M. Paul-E. Joubert, comme directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

La création de cette Ecole ayant été prônée et exécutée par notre Chambre, il était séant que son Président ait un siège dans le bureau de direction de cette maison enseignante.

o

M. JOSEPH DAOUST

Nous croyons nous faire l'écho des sentiments des membres de la Chambre en offrant nos plus sincères félicitations à notre ex-président, M. Joseph Daoust, qui vient d'être nommé l'un des cinq aviseurs du Gouvernement fédéral en matière tarifaire.

Le Gouvernement d'Ottawa a eu la main heureuse en choisissant M. Daoust. Pour ceux qui l'ont vu à l'oeuvre à la Chambre de commerce, il est certain qu'il saura déployer, là comme ici, toute l'énergie et tout le dévouement que nous lui connaissons.

M. Daoust est "the right man in the right place".

o

COMMERCE DU GRAIN ET DE LA FARINE EN ITALIE

Le constant accroissement des besoins de farine étrangère, dont la production locale est absolument insuffisante, amena l'abolition des droits de douane sur le grain et la farine, par décret royal interdisant les exportations et permettant l'entrée en franchise des grains durant des périodes de six mois consécutifs. Ces décrets ont été renouvelés à maintes reprises, le dernier portant la date du 30 juin et devant rester en vigueur jusqu'au 31 décembre 1925; toutefois, le Bulletin des Renseignements commerciaux du premier août, No 1123, a annoncé que ces produits sont de nouveau imposés.

Quoique la consommation des céréales ait considérablement augmenté depuis la guerre, la production locale n'a presque pas changé; entre 1913 et 1921, les importations totales représentaient un peu moins du quart de la consommation, mais entre 1921 et 1925 cette proportion a dépassé un tiers. En

1922, 1923 et 1924 les importations de blé en Italie se sont élevées respectivement à 2,175,736, 2,133,524 et 1,694,590 tonnes métriques. La proportion du blé canadien importé dans l'ensemble des importations, a passé de 8 pour cent en 1922 à 13 pour cent en 1923 et 19 pour cent en 1924. En ce qui concerne la farine, les statistiques italiennes ne distinguent pas les pays de provenance mais les statistiques canadiennes indiquent que durant l'exercice terminé en mars 1922, il a été exporté en Italie 57,000 barils et 18,746 barils, 88,521 barils et 94,190 barils au cours des exercices terminés en mars 1923, 1924 et 1925. Il est évident que le blé et la farine du Canada sont de plus en plus appréciés sur le marché italien. Le blé dur canadien est maintenant considéré comme presque indispensable à la fabrication des pâtes alimentaires.

Les Canadiens producteurs de grains de semence pourraient trouver un marché avantageux en Italie pour le blé d'hiver de semence. On leur conseille d'envoyer immédiatement à ce bureau un certain nombre de petits échantillons accompagnés d'informations complètes, de l'indication du code télégraphique et des prix c.a.t. Naples, pour livraison immédiate. Il ne faut pas perdre de vue que les emblavures se font en Italie pendant la seconde semaine de novembre et que les expéditions devraient partir au plus tard autour du premier octobre.

o

DEBOUCHES POUR LA CONFISERIE EN ECOSSE

Il existe environ une douzaine de fabricants de chocolat dans la cité de Glasgow, chacun d'eux ayant de nombreux magasins de détail, tant dans la ville que dans les régions avoisinantes. Outre leurs propres produits, ils vendent dans leurs magasins de détail certains bonbons, tels que la guimauve, le sucre d'orge et les boules de gomme, qu'ils importent du Connecticut et que les producteurs canadiens pourraient sans doute leur vendre.

Guimauve.—Ce bonbon est importé à cause de sa supériorité sur le produit domestique. Il se détaille à 2s. la livre et ne devrait pas coûter, rendu à Glasgow, c.a.t. plus de 1s. 2d. la livre (26 cents). Actuellement on accepte la cotation de 1s. 1½d. f.a.b. port de l'Atlantique. Le plus souvent une expédition consiste en 30 caisses de 30 boîtes de 5 livres chacune, c'est-à-dire 900 boîtes de 5 livres de guimauve.

Sucres d'orge.—On les détaille à 3d. chacun et ils ne devraient pas coûter ici plus de 1¼d. Ordi-

nairement, une expédition consiste en au moins 50 caisses de 50 boîtes de 24 sucres d'orge et la cotation est basée sur ex-quai Glasgow.

Les boules de gomme se vendent au détail 1s. 4d. la livre et sont achetées par les fabricants de chocolat à 9d. la livre d'un importateur qui, sans doute, ne les paie pas plus de 6d. la livre (12 cents).

Les maisons canadiennes susceptibles d'exporter aux prix ci-dessus devraient s'aboucher avec le Commissaire du Commerce canadien à Glasgow et lui soumettre un petit paquet d'échantillons contenant environ 4 onces de boules de gomme, 4 onces de guimauve et 6 sucres d'orge, accompagnés de leur prix respectif.

LOI MODIFIANT LA LOI DES DOUANES

(Sanctionnée le 27 juin 1925.)

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

1. Est abrogé l'article deux cent six de la *Loi des Douanes*, chapitre quarante-huit des Statuts révisés, 1906, et remplacé par le suivant:

"206. (1) Si quelqu'un:

- (a) Passe en contrebande ou introduit clandestinement au Canada, pour une valeur moindre que deux cents dollars, des marchandises passibles de droits; ou
- (b) Dresse, ou passe ou tente de passer par la douane, une facture fautive, forgée ou frauduleuse de marchandises de quelque valeur que ce soit; ou
- (c) Tente, de quelque autre manière que ce soit, de frauder le revenu en évitant de payer les droits ou quelque partie des droits sur des marchandises de quelque valeur que ce soit;

Ces marchandises, si elles sont trouvées, sont saisies et confisquées, ou, si elles ne sont pas trouvées, mais que la valeur en ait été établie, la personne ainsi coupable doit remettre la valeur établie de ces marchandises, cette confiscation devant être opérée sans faculté de recouvrement dans le cas de contraventions prévues à l'alinéa (a) du présent paragraphe.

(2) En sus de toute autre amende dont elle est passible pour une infraction de cette nature, cette personne:

- (a) Doit remettre une somme égale à la valeur de ces marchandises, laquelle somme peut être recouvrée devant tout tribunal de juridiction compétente; et
- (b) Sur déclaration sommaire de culpabilité devant deux juges de paix, est passible en outre d'une amende d'au plus deux cents dollars et d'au moins cinquante dollars, ou

de l'emprisonnement pour une période d'au plus un an et d'au moins un mois, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement.

(3) Quiconque passe en contrebande ou introduit clandestinement au Canada, pour une valeur de deux cents dollars ou plus, des marchandises soumises aux droits, est coupable d'un acte criminel et passible, en sus de toute autre peine à laquelle il est assujéti pour une infraction de cette nature, de l'emprisonnement pour une période d'au plus sept ans et d'au moins un an pour la première infraction, et de l'emprisonnement pour une période d'au plus dix ans et d'au moins trois ans pour la deuxième infraction et chaque infraction subséquente, et ces marchandises, si elles sont trouvées, sont saisies et confisquées sans faculté de rachat, ou, si elles ne sont pas trouvées, mais que la valeur en ait été établie, la personne ainsi coupable doit remettre la valeur ainsi établie de ces marchandises sans qu'il soit possible de la recouvrer.

(4) Nonobstant les dispositions de l'article mille vingt-huit du *Code criminel* ou de tout autre statut ou loi, le tribunal ne peut, à l'égard d'une procédure sur un acte d'accusation assujéti au paragraphe trois qui précède, imposer des peines moindres que celles qui y sont prescrites, et il doit dans tous les cas de culpabilité imposer à la fois l'amende et l'emprisonnement."

2. Est abrogé l'article deux cent dix-neuf de ladite loi et remplacé par le suivant:

"219. (1) Si quelque personne sciemment reçoit, garde, cache, achète, vend ou donne en échange des effets illégalement importés au Canada, que ces effets soient ou non frappés de droits ou que les droits légitimes aient ou n'aient pas été acquittés, ces effets, s'ils sont trouvés, sont saisis et confisqués sans faculté de recouvrement, et, si ces effets ne sont pas découverts, la personne ainsi coupable doit remettre la valeur de ces marchandises sans qu'il lui soit possible de la recouvrer.

(2) En sus de toute autre peine, cette personne doit remettre une somme égale à la valeur de ces effets, laquelle peut être recouvrée devant tout tribunal de juridiction compétente, et elle est de plus passible, sur déclaration sommaire de culpabilité devant deux juges de paix, d'une amende d'au plus deux cents dollars, et d'au moins cinquante dollars, ou de l'emprisonnement pour un terme d'une année au plus et d'un mois au moins ou de l'amende et de l'emprisonnement à la fois.

(3) Lorsque les marchandises ainsi reçues, gardées, cachées, achetées, vendues ou données en échange sont de la valeur de deux cents dollars, ou plus, cette personne est coupable d'un acte criminel et passible d'une période d'emprisonnement d'au plus sept ans et d'au moins une année pour une première infraction, et d'une période d'emprisonnement d'au plus dix ans et d'au moins trois ans pour une deuxième infraction et chaque infraction subséquente."

PROGRES AGRICOLE ET INDUSTRIEL AU CANADA

Halifax, N.-E.—Une station expérimentale sera établie ici du Bureau Biologique du Canada afin de faire des expériences et des recherches pour l'amélioration de l'industrie pêchère sur la côte occidentale de la Nouvelle-Ecosse.

Halifax, N.-E.—On espère que l'empaquetage du homard sera plus considérable en 1925 qu'il l'a été l'année dernière. Il en est de même pour le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard. On croit que 140,000 caisses de ce crustacé seront le résultat du travail de cette année, ce qui est normal. Les expéditions seront faites en France, en Angleterre, en Suisse, aux Etats-Unis et dans les provinces canadiennes.

Québec, Qué.—La Compagnie de Développement de la Chute-à-Caron a obtenu la permission d'opérer dans la province de Québec et le travail est commencé pour le développement de 600,000 chevaux-vapeur à Chute-à-Caron pour servir à diverses entreprises, dont 200,000 iront à l'Aluminum Company of America pour l'opération de ses nouvelles usines sur la rivière Saguenay.

Montréal, Qué.—D'après les rapports de la Commission du Port, il appert que tous les records pour le transport du blé ont été brisés par l'expédition en un seul jour de 2,277,712 minots de grain. On prétend que c'est la première fois qu'une aussi grande quantité de grain a quitté notre port en un seul jour.

Montréal, Qué.—Vers le 1er janvier prochain, la Dominion Textile installera à ses usines des Chutes Montmorency la nouvelle machinerie. Près de 300 nouveaux employés seront engagés pour activer cette annexe de l'usine principale. Il y a actuellement à peu près 1300 employés.

Montréal, Qué.—On est à préparer les plans pour la construction des nouvelles usines de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper; Limoilou est l'endroit que la compagnie a choisi pour son installation. On commencera la construction le printemps prochain et on espère être en pleine activité durant l'automne de 1927.

Montréal, Qué.—La confiance du capital américain dans notre pays, l'optimisme dans la finance canadienne, la prochaine récolte du blé, les nombreux achats au Canada par les Etats-Unis, les dépenses considérables faites par les touristes, sont quelques-unes des raisons qui ont été données par les financiers de New-York par rapport à la parité du dollar canadien à la Bourse new-yorkaise. Le dollar canadien est là à prime.

Ottawa, Ont.—La valeur estimée de la construction dans la capitale, durant les sept premiers mois de l'année, se chiffre à près de quatre millions de dollars, ce qui est une augmentation approximative

de deux millions et demi à comparer avec l'année dernière.

Ottawa, Ont.—Le nombre total des étudiants dans les universités et collèges canadiens en 1924, a été de 52,639 ou un par 18 du total de la population, d'après le Bureau canadien des Statistiques. Le nombre total des collèges était de 83, dont six sont agricoles, deux techniques, deux de droit, un dentaire, un pour la pharmacie, un de science vétérinaire, 23 théologiques, 39 affiliés, une école des Hautes Etudes commerciales, un d'art et un militaire.

Ottawa, Ont.—Jamais dans l'histoire du Parc National du Canada, dans les Montagnes Rocheuses, on a vu une telle affluence de touristes qui sont venus en autos ou en chemin de fer, que durant la présente saison. L'année dernière les touristes étaient deux fois plus nombreux qu'en 1923 et d'après les rapports qui viennent d'être publiés, il est certain que les chiffres pour 1924 seront grandement dépassés.

North Bay, Ont.—La découverte de zinc dans le district des mines de nickel de Sudbury, dans l'Ontario-Nord, aurait induit le capital américain à faire des sondages afin de connaître la profondeur du dépôt. Actuellement, l'Ontario ne produit pas de zinc. La plus grande production vient de la Colombie-Anglaise, cependant que la province de Québec en fournit une certaine quantité.

Cobalt, Ontario.—La production de l'argent des mines de Cobalt, pour le mois de juillet, a été de près de 400,000 onces à une valeur de moins de \$300,000 à un taux de \$3,500,000 par année. Nipissing était le plus gros producteur. Il était suivi par O'Brien Mining Corporation, McKinley Darragh, La Rose et Menago.

Winnipeg, Manitoba.—Cette province va faire l'une des plus considérables récoltes de blé de son histoire. A part quelques districts isolés, d'où on n'a pas encore de rapports précis, il est à prévoir une production phénoménale.

Winnipeg, Manitoba.—Probablement, l'une des plus fortes expéditions de fourrures vient d'être reçue par la Canadian Fur Auction Sales Company Limited, de Winnipeg. Elle provient du district de la rivière Mackenzie. Elle est évaluée à près d'un demi-million de dollars. Les fourrures varient entre la petite peau de rat musqué et la grande peau de castor. Le renard et la marte sont aussi en grande quantité.

Régina, Saskatchewan.—Le nombre des porcs a augmenté de près de 200,000 durant l'année 1924, cependant qu'il y a une légère diminution des bêtes-à-cornes, moutons et volailles.

Edmonton, Alta.—L'Alberta va produire 80,000,000 de minots de blé, d'après les rapports reçus au département de l'Apiculture de cette province.

Edmonton, Alberta.—Des échantillons de sable de goudron d'Athabaska, dans le district de Fort McMurray, ont été extraits cet été par un ingénieur

minier du gouvernement fédéral pour des fins d'expérimentation.

Lethbridge, Alberta.—M. A. E. Palmer, assistant-surintendant de la ferme expérimentale de Summerland, C.-A., prévoit que l'industrie du sucre de betterave, établie dans le sud de l'Alberta, va révolutionner les conditions d'irrigation des Prairies de l'Ouest. Il assure que les résultats des opérations de la première saison sont tellement satisfaisants, que 11,000 acres de betteraves seront en culture l'an prochain et on escompte que dans un avenir rapproché, dix-sept manufactures de sucre à betteraves seront établies.

Calgary, Alberta.—La population de Calgary, en 1925, suivant l'almanach des adresses et un recensement honnête, est de 77,690. L'an dernier elle était de 75,839.

Calgary, Alberta.—Les directeurs de la nouvelle Poule (Pool) provinciale de l'industrie laitière annoncent qu'il y a suffisamment de contrats signés pour assurer l'établissement permanent de l'organisation.

Victoria, C.-A.—Le papier de Colombie-Anglaise vient d'étendre son marché. Il approvisionne l'Ouest canadien et une bonne partie de la côte du Pacifique. 1,000 tonnes sont envoyées mensuellement à Buenos-Ayres, en plus de commandes remplies pour le Havre, France, où on espère avoir un marché permanent. En raison du traité Canado-australien, les manufacturiers s'attendent à une grande demande. Celle-ci était restreinte dans le passé par le haut tarif.

Vancouver-Nord, C.-A.—Les plans qui avaient été préparés, il y a quelque temps, pour l'érection d'un élévateur à grain à Port Mann, sur la Rivière Fraser, viennent d'être approuvés par le département fédéral du Ministère du Commerce. Cette construction doit coûter \$300,000 et la Commission du Havre de New Westminster a été autorisée à émettre des débetures pour en financer le coût. Ce sera le premier élévateur à grain sur la Rivière Fraser.

Creston, C.-A.—10,000 acres de terre des prairies de Kootenay seront octroyés gratuitement à aucune personne qui voudra les réclamer et qui vendra telle partie et à tel prix qui seront déterminés, pourvu qu'elle soit mise en culture, le tout d'après une décision du Ministre provincial des Terres. On croit qu'un syndicat va accepter cette offre.

St-Jean, N.B.—Des plans viennent d'être terminés pour l'agrandissement de l'entrepôt des pommes de terre à St-Jean Ouest. C'est le troisième agrandissement que l'on fait et cela démontre que le commerce d'exportation de ce légume va toujours en augmentant.

St-Jean, N.B.—L'expérience qui a été faite par le département de la Marine et des Pêcheries en faisant frayer la truite Rainbow à Loch Lomond, depuis quatre ans, commence à produire ses fruits puisque durant l'été on a vu sa progéniture dans

plusieurs cours d'eau qui se déversent dans le lac.

Québec, Qué.—Le tourisme sur les grandes routes et sur les routes régionales est de 22.3 pour cent plus élevé que l'an dernier, d'après un recensement en date de la fin d'août par le département de la voirie provinciale.

Montréal, Qué.—Le total de la construction pour les huit mois de la présente année est de \$16,363,652, quand pour la même période de 1924, il était de \$17,390,605. La différence provient du fait que l'an dernier, durant le mois d'août, il y a eu une augmentation de l'évaluation foncier et durant ce dernier mois les permis se chiffraient à \$3,219,825 contre \$1,681,085 pour le dernier mois d'août.

Montréal, Qué.—Le trafic dans le canal Lachine a été de beaucoup plus considérable durant le mois d'août qu'il ne l'a été pour un grand nombre d'années passées. Le grain qui a été transporté forme 21,251,712 minots contre 15,785,745 minots pour le même mois de l'an dernier. Il y a eu aussi une grande augmentation dans le tonnage du fret et des navires qui ont passés les écluses.

Montréal, Qué.—Plus de cinq mille passagers de cabines sont débarqués ici durant le mois d'août dernier en plus d'au-delà de 6,000 passagers de troisième classe qui ont débarqué à Québec. Le total des passagers pour les deux ports du St-Laurent, pour le mois d'août, venant d'Europe et autres contrées a donc été de près de 12,000. Ces chiffres n'incluent que les voyageurs que les gros transatlantiques ont amenés à Québec par défaut de pouvoir aller plus haut.

Montréal, Qué.—Les rapports accumulés pour les sept premiers mois de l'année montrent que les compagnies canadiennes ont manufacturé 91,364 chars de promenade contre 36,222 durant la même période de l'année dernière. La production des camions pour 1924 a été de 12,385 contre 11,209 cette année.

Montréal, Qué.—Une dépêche de Londres annonce que le ministère du Travail, en harmonie avec le "Overseas Settlement Committee", a établi des centres où des cours de six mois seront donnés à un nombre limité de jeunes gens sans travail pour les préparer à accepter des emplois sur les fermes au Canada ou en Australie. Le premier cours est ouvert à Clayton, près Ipswich.

Ottawa, Ont.—La quantité totale de poisson de mer qui a été pêché durant le mois de juin sur le Pacifique et sur l'Atlantique est de 96,313,000 livres évaluées à \$3,305,988 contre 91,668,000 livres valant \$3,172,580 pour la même période de l'an dernier, qui fait une augmentation en quantité et en valeur. Il y a augmentation de morue, maquereau, anguille et saumon et diminution de harengs, haddock, sardines et homard.

Ottawa, Ont.—La plus grande récolte d'avoine a été faite cette année à la ferme expérimentale d'Ottawa. Un champ d'un acre a rapporté 95 $\frac{1}{2}$ minots par acre.

Tél. Main 3216 — Edifice Montreal Trust — Tél. Main 2287

Rés. Rockland 348

11, Place d'Armes, Montréal.

**LAMOTHE, GADBOIS
& CHARBONNEAU**
AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois,
LL.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L., René
Duguay, LL.B., N. Charbonneau, B.C.L.

W.A. BAKER, C. R.

AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve

Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 1059

Léandre Bélanger Adrien Bélanger
BELANGER & BELANGER

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créance,
Règlement de successions

30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT
NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

62, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL

(En face du journal "La Presse")

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fournitures pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE

REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

J. E. C. DAOUST

ARCHITECTE

Diplôme de P. A. P. Q.

successor de

GAUTHIER & DAOUST

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité: Edifices publics

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENITEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

BEAUBIEN, BUSFIELD

& Compagnie

INGENIEURS CONSEILS

2 PLACE D'ARMES MONTREAL

MAIN 8240

G. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'Ecole
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
3925. — G. E. LEONARD, I.C., 682b Parc La-
fontaine. Tél. St-Louis 6777.

TEL. EST 5330

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

TELEPHONES: EST 1878-3241

Gernaey
ALUMIUM

Spécialité: Tributs Floraux en Cire.

Nouvelle adresse:

205, RUE SAINT-DENIS

Coin Sainte-Catherine Est

LaRUE & TRUDEL

Comptables Incorporés
(Chartered Accountants)

LaRUE, TRUDEL & PICHER
Syndics & Liquidateurs

517, Ed. Insurance Exchange,
Montréal

Bureau à Québec: 71 RUE ST-PIERRE

Paquet & Bonnier

COMPTABLES LIQUIDATEURS

SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501

120, St-Jacques, Montréal

Eugène Prévost
L.I.C.

Herman Perras

PREVOST & PERRAS

Liquidations, Collections,

Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

EDIFICE DULUTH, 50 Notre Dame O.
Chambre 21 Tel. Main 1056

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & Cie

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 9534*

Malles, Sacs de voyages, Harnais
 Marque

“ALLIGATOR”



Cette marque est une garantie de la qualité supérieure de la marchandise que vous achetez.

Les résultats obtenus par les articles estampillés “Alligator” sont une preuve de longue durée et de meilleur service.

Les prix ne sont pas pour cela plus élevés.

Samontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
 (Près de la rue McGill)

SERVICES de
PACIFIQUE



NAVIGATION du
CANADIEN

Les services de navigation du Pacifique Canadien se recommandent tout particulièrement à l'attention des voyageurs à destination de l'Europe ou de l'Orient. Confort et service insurpassables en mer.

POUR L'EUROPE

Durant la saison d'été, les luxueux “Empresses” naviguent régulièrement entre Québec, Cherbourg, Southampton et Hambourg. Rien de supérieur sur l'Atlantique.

Toute une flotte de magnifiques paquebots “à une classe de cabines” assure un service parfait entre Montréal et Québec, du côté américain, et Liverpool, Belfast, Queenstown (Cobh), Glasgow, Southampton, Cherbourg et Anvers, en Europe.

En hiver, les départs s'effectuent de St-Jean, N.B.

POUR L'ORIENT

Quatre superbes “Empresses” font la navette entre Vancouver et les ports de l'Orient. Départs tous les quinze jours.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

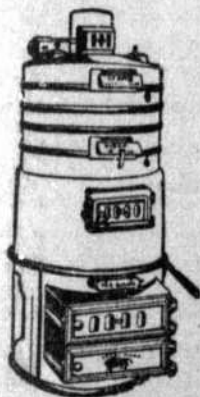
D. R. KENNEDY

Agent-général, dépt. des Passagers
 142, rue St-Jacques
 Montréal.

Tél. Est 1858

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE



Plomberie
 Couverture
 Electricité
 Chauffage

223 boul.
 St-Laurent

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opératoires, appareils orthopédiques, bas élastiques, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

C. MARTIN

36, RUE CRAIG EST

Dépt. C.

TÉL. MAIN 4782

TRAINS de JOUR
 en

5 HEURES
 Pour **QUÉBEC**

(PAR LE PORT DE QUÉBEC)

LE QUEBEC

Laisse Montréal: 5.00 p.m. tous les jours
 Arrive à Québec: 9.45 p.m. tous les jours
 Chars parlours et réfectoires

LE CITADEL

Train de nuit supérieur
 Laisse Montréal: 11.30 p.m. tous les jours
 Arrive à Québec: 6.45 a.m. tous les jours
 Chars dortoirs supérieurs

Autres trains rapides et utiles

Billets optionnels sur les parcours.

Pour autres informations et billets, à tous les bureaux des chemins de fer Nationaux ou à l'agent des passagers, 130, rue St-Jacques, Montréal. Main 3620.

Canadian National Railways

Ottawa, Ont.—Les importations des Etats-Unis, qui avaient diminué, ont augmenté en juillet. Elles ont été de \$52,000,000 contre \$49,000,000 en juin et \$45,000,000 en juillet 1924. Les exportations aux Etats-Unis se sont chiffrées à \$37,000,000, soit près de \$210,000 de moins qu'en juin et un million et demi de plus qu'en juillet de l'année dernière.

Ottawa, Ont.—Une dépêche de Melbourne, Australie, annonce que le traité commercial entre le Canada et l'Australie a été ratifié par le sénat australien. Le traité, tel qu'amendé, pourvoit que les importations en Australie jouiront du tarif préférentiel anglais qu'en autant qu'elles comporteront 75% de matériel et de labeur britanniques, au lieu de 25% tel que le voulait l'arrangement précédemment adopté la Chambre des représentants australiens.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ASSEMBLEE GENERALE

Les membres de la Chambre de commerce se sont réunis en assemblée générale le mercredi 6 mai sous la présidence de M. Paul-E. Joubert, président.

Etaient présents:—MM. J.-V. Desaulniers, 1er V.-P., C.-E. Gravel, trésorier, P. Vaillancourt, I. Cardin, A.-S. Lavallée, J. Hone, J.-O. Labrecque, J.-V. Boudrias, W. Déziel, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, Ad. Fortier, W. L'Anglais, L.-M. Cornellier, A. Ghysens, A.-H. Hardy, Alex. Charette, J.-B.-A. Lanctôt, J.-N. Cabana, J.-H. Langevin, M.-J. Que-drue, J.-A. Savard, Dr J.-C. Poissant, J.-T. Armand, J.-Armand Morin, J.-R. Bourassa, Jos.-H. Beaudry, G. Parizeau, J.-O. Gareau, A.-D. Sauvageau, Geo. Paré, Avila Dufort, C.-A. Morin, F.-G. Webber, J.-E. Labelle et le Secrétaire.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 1er avril dernier est lu et approuvé.

Après la lecture du courrier, les avis de motions suivants sont donnés:

Proposé par M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. C.-E. Gravel.

Qu'à la prochaine assemblée générale spéciale nous proposerons l'adoption d'un règlement autorisant le Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal à emprunter de Le Crédit Foncier Franco-Canadien la somme de cent mille dollars (\$100,000) à un taux n'excédant pas 6% l'an et portant première hypothèque sur les immeubles de ladite Chambre de commerce. Adopté.

Proposé par M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. C.-E. Gravel,

Qu'à la prochaine assemblée générale spéciale nous proposerons l'adoption d'un règlement autorisant le Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal à émettre des obligations au porteur au montant de quatre-vingt-dix mille dollars (\$90,000) remboursables dans vingt ans, et portant intérêt à 7% l'an, dont le paiement sera garanti par

une deuxième hypothèque sur les immeubles de ladite Chambre de commerce. Adopté.

Motion.—Il est proposé par M. C.-H. Catelli, secondé par M. Jos. Fortier,

Que l'article 18 des règlements de la Chambre soit abrogé. Adopté.

Nouveau règlement.—En raison de cette abrogation, il est proposé par M. Jules Hone, secondé par M. Paul Vaillancourt,

ARTICLE 18.—Il sera élu, en outre, par une simple résolution adoptée par la majorité des membres présents, à la première assemblée qui suivra l'adoption du présent règlement et, ensuite, à la première assemblée trimestrielle de chaque année, huit conseillers additionnels qui seront choisis parmi les anciens présidents, les anciens vice-présidents et les anciens trésoriers, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés de la même manière.

En amendement, M. Ad. Fortier, appuyé par M. I. Cardin, propose que le chiffre vingt-cinq (25) soit substitué au chiffre huit (8) dans la motion principale et telle qu'amendée, elle soit adoptée.

Le vote étant pris, il donne le résultat suivant: Pour, 27. Contre, 2.

L'amendement est déclaré adopté et la motion principale telle qu'amendée, est alors adoptée. MM. Hone et Vaillancourt se ralliant au vœu de la majorité.

Amélioration des marchés.—Lors d'une dernière réunion il avait été décidé que l'on discuterait à nouveau le rapport des Commissions de l'agriculture et des affaires municipales au sujet de l'amélioration des marchés, rapport qui avait été adopté à la réunion du Conseil le 25 mars dernier.

Après quelques expressions d'opinions de part et d'autre, il est résolu de renvoyer toute cette question à la Commission plus haut citée pour nouvelle étude et rapport.

Et la séance est levée pour permettre aux membres d'assister à une démonstration du nouvel appareil téléphonique qui est faite dans une salle adjacente.

ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE

La Chambre de commerce s'est réunie en Assemblée générale spéciale, le mercredi 13 mai 1925 sous la présidence de M. Paul-E. Joubert, président, suivant le vœu exprimé par le Conseil à sa séance précédente.

Etaient présents:—MM. J.-V. Desaulniers, 1er V.-P., J.-A. Paulhus, 2ème V.-P., C.-E. Gravel, trésorier, J.-P. Rolland, Ernest Pitt, L.-A. Gélinas, J.-A. Laferté, S.-L. Contant, Henry Laureys, Israël Cardin, J.-O. Labrecque, W. Déziel, A.-S. Lavallée, J.-H. Langevin, J.-P. Gervais, Dan. Brunet, Gérard Parizeau, Lucien Besnard, et le secrétaire.

Après la lecture de l'avis de convocation, il est proposé par M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. C.-E. Gravel:

Que conformément à l'avis de motion que nous avons donné à la dernière réunion de la Chambre, nous proposons l'adoption du règlement suivant, savoir :

Règlement "A" autorisant un emprunt de \$100,000.

Le Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal est par les présentes autorisé à emprunter au nom de ladite Chambre, ci-après désignée "La Corporation" de Le Crédit Foncier Franco-Canadien, une somme de cent mille dollars (\$100,000) remboursables dans cinq ans, avec intérêt au taux de 6% par an, payables semi-annuellement le 1er jour des mois de juin et de décembre de chaque année, et aux termes et conditions ordinaires des prêts de Le Crédit Foncier Franco-Canadien, lesquels termes et conditions le Conseil de ladite Chambre est autorisé d'arrêter avec le prêteur; et à affecter d'hypothèque spéciale à la garantie du remboursement dudit prêt les immeubles ci-après décrits appartenant à la Chambre de commerce du district de Montréal, savoir :

1.—Un emplacement composé des lots de terre connus et désignés sous les numéros cent quarante, cent quarante-un, et sous le numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-deux (140, 141 et 142-1), tous des plan et livre de renvoi officiels du quartier Centre de la Cité de Montréal, ayant front sur la rue St-Jacques.

2.—Le lot de terre connu et désigné sous le numéro de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-deux (142-2), des plan et livre de renvoi officiels du quartier Centre de la Cité de Montréal, ayant front sur la rue St-Gabriel, avec les bâtisses y érigées.

Ladite Chambre de commerce du district de Montréal devant toutefois avoir, en vertu dudit contrat de prêt, le privilège de rembourser en tout temps aux créanciers, une somme de quarante mille dollars (\$40,000) en déduction dudit prêt, et sur tel remboursement, d'obtenir du créancier mainlevée de son hypothèque sur l'immeuble en second lieu ci-dessus mentionné.

M. le président met la proposition au vote, laquelle est adoptée unanimement.

Il est aussi proposé par M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. C.-E. Gravel,

Que conformément à l'avis de motion que nous avons donné à la dernière réunion de la Chambre, nous proposons l'adoption du règlement suivant, savoir :

Règlement "B" autorisant l'émission de \$90,000 d'obligations

1.—En outre de l'emprunt projeté de cent mille dollars (\$100,000) devant affecter en première hypothèque les immeubles ci-après décrits, le Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal est autorisé, pur et au nom de ladite

Chambre, ci-après désignée "La Corporation", pour rencontrer les obligations par elle assumées en rapport avec tels immeubles et le coût de l'édifice à être érigé sur l'immeuble en premier lieu ci-après décrit, à emprunter une somme de quatre-vingt-dix mille dollars (\$90,000), et pour cette fin à émettre quatre-vingt-dix (90) obligations de mille dollars (\$1000) chacune, payables au porteur, à Montréal, avec intérêt au taux de sept pour cent par an payables semi-annuellement au moyen de coupons, lesdites obligations remboursables le premier février mil neuf cent quarante-cinq en or ou en monnaie légale équivalente, et rachetables au pair avant échéance, le Conseil de la Corporation déterminera la date que porteront ces obligations et tous les autres détails s'y rapportant, y compris le mode et les conditions de leur rachat.

2.—Pour garantir le paiement desdites obligations, les intérêts et tous les autres accessoires usuels, le Conseil de la Chambre de commerce du district de manière spécifique, hypothéquer, grever, nantir et affecter au nom d'un fiduciaire pour les porteurs d'obligations, et lui céder, transporter et nantir au même titre les immeubles ci-après décrits subordonnés à une première hypothèque en montant principal de cent mille dollars (\$100,000) et à une hypothèque additionnelle au montant de dix mille dollars (\$10,000) pour garantir les accessoires, à être consentis sur lesdits immeubles, savoir :

a) Un emplacement composé des lots de terre connus et désignés sous les numéros cent quarante, cent quarante-un, et sous le numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-deux (140, 141 et 142-1), tous des plan et livre de renvoi officiels du quartier Centre de la Cité de Montréal, ayant front sur la rue St-Jacques.

b) Le lot de terre connu et désigné sous le numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-deux (142-2), des plan et livre de renvoi officiels du quartier Centre de la Cité de Montréal, ayant front sur la rue St-Gabriel, avec les bâtisses y érigées.

3.—Une des conditions de l'émission desdites obligations devra être que lesdits immeubles en premier lieu ci-dessus décrits ne pourront être vendus par la Corporation avant le rachat total de telles obligations, et que l'immeuble en deuxième lieu ci-dessus décrit ne pourra être vendu avant que l'hypothèque de cent mille dollars (\$100,000) en faveur de Le Crédit Foncier Franco-Canadien soit réduite à la somme de soixante mille dollars (\$60,000) et l'acte de fiducie devra donner aux fiduciaires le droit dans ce dernier cas, de libérer l'immeuble en deuxième lieu ci-dessus décrit de toutes les obligations de tel acte de fiducie.

A toute date où la Corporation, pour une raison ou pour une autre, aura à effectuer le remboursement du prêt comportant première hypothèque sur lesdits immeubles, elle pourra effectuer un nouvel emprunt à cet effet pour un montant n'excédant

pas le principal du prêt alors existant, et à un taux d'intérêt n'excédant pas six et demi pour cent par an et le fiduciaire devra donner priorité au nouveau prêteur pour le principal, intérêt et accessoires de sa créance.

4.—Le Conseil d'administration de la Corporation ne pourra vendre lesdites obligations à un prix inférieur à leur valeur nominale, mais il pourra emprunter toutes sommes qu'il jugera à propos sur le gage et la garantie de telles obligations.

5.—Dès que pour toute autre cause que leur paiement à échéance ou leur rachat, lesdites obligations ou l'une d'elles retourneront dans la possession de la Corporation, elles deviendront la propriété absolue de cette dernière et elles seront traitées et considérées comme obligations non émises, et la Corporation pourra les émettre ou réémettre, ou, si elle le juge à propos, les annuler et les détruire ou les remplacer par de nouvelles obligations de même force et teneur et en disposer conformément aux dispositions précitées.

Pour donner effet au présent règlement le Conseil de ladite Corporation est autorisé à passer, au nom de ladite Corporation, un acte de fiducie en faveur d'une Compagnie de Fiducie garantissant lesdites obligations à être émises, tel acte de Fiducie devant contenir outre les conditions ci-dessus, toutes autres clauses et conditions que le Conseil de ladite Corporation jugera à propos.

Après quelques explications de la part du proposeur et du secondeur et, aussi, après qu'un hommage mérité eût été rendu à MM. J.-V. Desaulniers et C.-E. Gravel pour le travail qu'ils ont accompli pour mener ces projets à bonne fin, M. le président soumet la motion au vote de l'assemblée et, comme la précédente, elle est unanimement adoptée.

Et la séance est levée.

o

CHANGEMENTS TARIFAIRES ET DOUANIERS

Ratification en Australie de la Convention de Commerce avec le Canada

Un câblogramme reçu de M. D. H. Ross, Commissaire du Commerce canadien à Melbourne, nous apprend que la Convention de Commerce entre le Canada et l'Australie a été ratifiée par les deux chambres australiennes le 3 septembre.

Modifications au tarif douanier de l'Australie

M. D. H. Ross, Commissaire du Commerce Canadien télégraphie que le projet de changement au tarif des douanes de l'Australie, déposé le 3 septembre au Parlement fédéral australien, comporte des réductions de droit sur 47 articles et des augmentations sur 53. Ces changements furent mis en vigueur dès le lendemain, mais sont sujets à la ratification du Parlement.

Sur les pièces de châssis d'automobiles non assemblées, les nouveaux droits s'établissent ainsi qu'il suit: tarif préférentiel en faveur de la Grande-Bretagne, en franchise; tarif intermédiaire 7½ pour cent *ad valorem*; tarif général, 12½ pour cent *ad valorem*. Antérieurement ces mêmes droits étaient respectivement: 5 p.c., 7½ p.c. et 10 p.c. *ad valorem*. Sur les châssis d'automobiles assemblés, les nouveaux droits seront: tarif préférentiel britannique 5 pour cent *ad valorem*; tarif intermédiaire 12½ pour cent *ad valorem*; tarif général 17½ pour cent *ad valorem*; antérieurement, ces droits étaient respectivement de 7½ pour cent, 10 pour cent et 12½ pour cent *ad valorem*. Des augmentations substantielles sont imposées sur la machinerie, les locomotives, les dynamos, les plaques et tôles de fer et d'acier et la quincaillerie, les vêtements, la bonneterie, les fils de laine et de soie, les jouets et les spiritueux. Par contre, les droits sont diminués sur les séparateurs de crème, le papier à tapisserie et le papier parcheminé. D'une manière générale, les augmentations n'affectent pas les exportations canadiennes au Australie.

o

COMMERCE DU CANADA AVEC L'ARCHIPEL DE BAHAMAS

Entre toutes les îles Lucayes, une seule, New Providence, est susceptible d'intéresser les exportateurs canadiens. Dans cette petite île réside environ 25 pour cent de la population totale (55,000 âmes) de l'archipel; elle consomme environ 50 p.c. de la totalité des importations et sa capitale, Nassau, monopolise la totalité du commerce de la colonie.

Commerce d'Exportation

Les îles Lucayes vendent aux autres pays des spiritueux qu'elles réexportent et des produits locaux, tels que: éponges, tortues, fibre d'agave, sel, ananas, tomates, oignons et autres produits de peu d'importance. Ces exportations, dont la plus grande part va aux Etats-Unis, ont une valeur d'environ £300,000 par an. A l'exception de quelques légumes d'hiver, le Canada n'en absorbe qu'une part minime.

COMMERCE D'IMPORTATION

Pendant l'année 1924 les importations des îles Lucayes s'élevèrent à £1,553,143, dont £747,636 fournies par les Etats-Unis, £507,459 fournies par le Royaume-Uni et £173,181 fournies par le Canada, au lieu de £160,152 en 1923. La plus grosse part des exportations du Canada en 1924, soit \$129,700, représentait des boissons spiritueuses, principalement du whiskey, de telle sorte que toutes les autres marchandises formaient un total approximatif de £43,000, comparativement à £48,000 en 1923. En

fait, le Canada n'a fourni que 7.5 pour cent des importations de ces îles, tandis que les Etats-Unis en fournissaient 60 pour cent.

Importations intéressant le Canada

Eaux minérales.—La bière de gingembre de deux manufacturiers canadiens a une vente facile, ainsi d'ailleurs que les eaux de table naturelles, embouteillées.

Bière et porter.—En 1924 les importations de bières canadiennes se sont élevées de 21,301 gallons, valant £5,156, à 36,400 gallons, valant £9,071. On ne boit pas beaucoup de bière en ce pays.

Bicyclettes.—Il en est importé annuellement environ 400, venant soit du Royaume-Uni, soit des Etats-Unis.

Biscuits.—La variété la plus répandue est le biscuit soda, qui vient des Etats-Unis. Les importations de biscuits canadiens sont de peu d'importance; en 1923 elles étaient évaluées à £462 et en 1924 à £179.

Chaussures.—On ne rencontre nulle part de chaussures en cuir fabriquées au Canada; les chaussures que l'on voit dans les magasins sont surtout de seconde et de troisième classe ou encore des marchandises rejetées par les fabricants et achetées aux enchères à New-York.

Beurre.—Le beurre importé du Canada était évaluée à £3,393 en 1923 et à £3,523 en 1924. Le beurre de fabrique des Etats-Unis, vendu en cartons, représente la presque totalité de ce commerce; le beurre se vend en unités de 1, 5 et 14 livres ou bien en seaux de 60 livres.

Ciment.—Environ 220 barils de ciment sont arrivés du Canada en 1924 au lieu de 700 barils en 1923, la masse de l'approvisionnement venant des Etats-Unis. Un importateur désire des cotations sur 5,000 barils de ciment canadien. Nombre des nouvelles constructions de l'archipel sont bâties en blocs de ciment.

Fromage.—Dans ce produit, la concurrence semble bien difficile; le mode d'expédition le plus convenable serait en petits paquets de forme ronde, mis dans des récipients en bois pesant de 20 à 22 livres.

Confiserie.—Sur £7,069 de confiserie importée en 1923, le Canada n'en a fourni que £283, tandis que les Etats-Unis y contribuaient pour £5,430 et le Royaume-Uni pour £1,125.

Cordes et ficelles.—Plus de £5,000 de cordage ont été vendus aux îles Lucaye en 1923, dont £4,000 par les Etats-Unis. Les cordes légères de ¼ de pouce à 4 pouces se vendent beaucoup. Les gens du pays préfèrent la corde en fibre de manille venant des Etats-Unis à la corde en chanvre du Royaume-Uni.

Poisson salé.—En 1923 les importations de poisson salé se sont limitées à £898; le Canada ne figurait pas parmi les fournisseurs.

Farine.—La consommation de la farine canadienne augmente graduellement, principalement dans les boulangeries, mais les minotiers canadiens devraient s'intéresser au commerce des farines inférieures qu'achètent les habitants des petites îles de l'archipel. En juillet 1925 il est entré à Nassau 2,460 barils de farine canadienne, -valués à £4,164 et 1,052 baril de farine des Etats-Unis évalués à £1,834.

— o —

L'OFFRE ET LA DEMANDE

Tous les renseignements qui se rapportent à la liste ci-contre peuvent être obtenus au secrétariat de la Chambre de commerce.

985. *Provisions.*—Une firme de Hambourg, Allemagne, avec succursale à Smyrne, désire représenter à Hambourg et à Smyrne des exportateurs canadiens de denrées alimentaires.

986. *Amidon et farine de maïs.*—Les maisons canadiennes intéressées dans l'exportation en Italie sont priées de communiquer avec un importateur de Milan.

987. *Blé.*—Les exportateurs canadiens qui désirent aborder le marché mexicain sont priés de communiquer avec le Commissaire du Commerce du Canada à Mexico, Apartado Postal No 126-B, Mexico, D.F., Mexique.

988. *Céréales.*—Une firme d'agents de Milan désire importer blé, orge, avoine et autres céréales du Canada.

989. *Enveloppes à saucisse.*—Une vieille firme de Hambourg, Allemagne, désire acheter des enveloppes à saucisse pour son propre compte.

990. *Huile de poisson.*—Une maison d'importation de l'ouest de l'Angleterre désire des échantillons et cotations d'exportateurs canadiens d'huile de poisson.

991. *Huile de poisson.*—Un courtier de l'ouest d'Angleterre désire des échantillons et cotations d'huile de poisson.

992. *Huile de poisson.*—Une firme d'importateurs de l'ouest d'Angleterre désire des échantillons et cotations d'huile de poisson.

993. *Farine de poisson.*—Une firme d'importateurs de l'ouest d'Angleterre désire des cotations et échantillons de farine de poisson dans un but de représentation exclusive.

994. *Farine de poisson.*—Une maison de gros de Bristol désire des échantillons et cotations de farine de poisson.

995. *Farine de poisson.*—Les exportateurs canadiens sont priés d'envoyer des échantillons et prix à une maison de l'ouest d'Angleterre.

996. *Bonneterie.*—Une firme de commissionnaires de Manchester désire s'aboucher avec un manufacturier canadien de bas de soie naturelle et de soie artificielle, pour femmes, dans le but d'obte-

VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le

PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4755 - 4786

**Le fer martelé est ce qu'il y a
de plus nouveau et de
plus riche**

pour les

*Candélabres, Lampadaires, Electroliers,
Garnitures de Chemine, Grilles
pour foyers et portes d'entrée,
Chenets avec panier
pour cheminée*

Les objets de fer martelé se distinguent par leur cachet d'antiquité, leur facture à la fois sobre et artistique. ... et remarquez que nous sommes les seuls — dans Montréal — à mettre au service de notre clientèle UN ARTISTE EUROPEEN spécialisé dans les travaux de fer martelé.

Les Ouvrages d'Art en Cuivre Limitée

247, rue Sanguinet

Montréal

O. CONSTATINEAU, administrateur

Téléphone: Est 01 43

Votre Billet de Tramway Que Vous Procure-t-il?

Sans attente et sans retard, il met à votre disposition — fermé et chauffé, l'hiver; frais et aéré, l'été — un véhicule qui a coûté \$20,000.

Toujours prêt au moment même où vous en avez besoin, vous n'avez ni à lui trouver une place au bord du trottoir ni à avoir un garage, ni à acheter de l'essence. Le soin et le fonctionnement de ce véhicule sont confiés à deux individus qui, tous deux, ont l'expérience nécessaire à leur tâche.

Le soir, si vous allez au théâtre, vous n'avez ni à attendre dans la cohue d'automobiles qui se pressent aux portes ni à abandonner votre aimable moitié pendant que vous cherchez un endroit où votre auto peut être laissée en sûreté. Quand la foule est plus considérable que d'habitude, la Compagnie fournit toujours des tramways supplémentaires qui vous attendent à votre sortie du théâtre.

Certes, votre billet de tramway met à vos ordres un merveilleux système de transport!

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

L. C. BARBEAU & CIE LIMITEE

CHANGE LE NOM DE SA MAISON

en celui de

"Gauthier Electric Limited"

M. J. U. GAUTHIER, bien connu dans le commerce des accessoires électriques et qui prenait le contrôle, il y a environ un an, de la maison L. C. Barbeau & Cie Limitée, maison de gros en fournitures et accessoires électriques, dont l'établissement est situé au No 320 rue St-Jacques, a décidé de changer le nom corporatif L. C. Barbeau & Cie Ltée, en celui de Gauthier Electric Limited.

Le but de ce changement est motivé par le fait que certaines maisons ou certains individus ont adopté des noms ressemblant tellement à celui de la maison L. C. Barbeau & Cie Limitée qu'il y avait confusion parmi le public, et qu'il en est résulté des ennuis très fréquents. L'adoption d'un nouveau nom devra mettre fin à cette confusion.

La maison continuera ses opérations dans son ancien immeuble au No 320 St-JACQUES, où elle aura le même personnel — le seul changement étant dans le nom de la maison.

Actif
\$1,231,635.00

Assurances
en force
\$51,327,493.00

LA PREVOYANCE

Compagnie d'Assurances Générales
Fondée en 1905

La première Compagnie Canadienne à grouper sous une même administration tous les genres d'assurances.

VIE — MALADIE — ACCIDENTS

Primes annuelles ou mensuelles.

INCENDIE, BRIS DE GLACES, GARANTIE, VOL.

Magasins, Coffres-forts, Résidences privées.

RESPONSABILITE PATRONALE

Manufacturiers, Entrepreneurs, Médecins, Pharmaciens, Dentistes, etc.

RESPONSABILITE PUBLIQUE

Ascenseurs, Edifices publics, Magasins, Résidences, Attelages, etc.

AUTOMOBILES

Blessures corporelles, Dommages matériels, Collision, Incendie, Vol.

Siège Social : Edifice LA PREVOYANCE

99 rue St-Jacques, Montréal.

Tél. Bell
Main 4310-11-12-13

J.-C. GAGNE,
Directeur-Gérant.

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrent dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie de toute nature
Caution	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol
Automobile	

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

London Guarantee and Accident
Company, Limited

263 rue St-Jacques, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

British Colonial Fire Insurance Company

Bureau-chef: 90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER B. A. CHARLEBOIS
Prés. et Gérant gén. Secrétaire

Fire Association

OF PHILADELPHIA

Bureau-chef pour le Canada:
90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER, Gérant

Feu
Automobile
Explosion
Tempête
de vent

Bris de
sprinkler

Agents
demandés

TOTAL DE L'ACTIF REUNI - \$21,328,848

TOTAL DU SURPLUS REUNI - 10,981,314

STATION DE SERVICE



SALLE DE VENTE

L'Auto pour les affaires, la promenade
et la livraison.



Toujours en mains:

Carrosserie commerciale de tous genres.

JOS. BONHOMME Ltée MONTREAL
200, rue Guy Main 967-1571-7235

nir l'agence pour le nord d'Angleterre. Echantillons désirés avec prix en sterling.

997. *Cuir verni.*—Les manufacturiers et exportateurs canadiens sont priés de communiquer avec une firme de Leicester. Aussi intéressée dans les autres cuirs, particulièrement le satiné.

998. Une firme de représentants de manufacturiers de la Nouvelle-Zélande désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens de papier à imprimer, papier d'emballage, papeterie en général, et papir-tenture.

999. *Caisses à fruits.*—Une firme de la Nouvelle-Zélande désire communiquer avec des manufacturiers de caisses à fruits de différents modèles. Spécifications complètes au ministère du Commerce, Ottawa.

1000. *Blocs d'érable.*—Une firme de Belfast désire s'aboucher avec des exportateurs de blocs d'érable, 24 pouces de longueur, et de 7 à 10 pouces de diamètre; commande de 110 tonnes; expédition en janvier.

1001. Un Français désire des cotations sur barils en chêne rouge, pour vin. Pourrait en vendre des quantités.

1107. *Farine.*—Un marchand à la commission de Kingston, Jamaïque, désire acheter de la farine à une minoterie canadienne, qu'il représenterait.

1108. *Saumon bécard (chum) en boîte.*—Un importateur de Semarang, Java, voudrait connaître le prix du saumon bécard en boîte, c.a.t.; qu'il vendrait sous sa propre étiquette.

1109. *Homard en boîte.*—Une ancienne maison de Liverpool, vendant les produits de Terre-Neuve, prendrait contact avec un industriel canadien, en vue d'achats directs, c.a.t.

1110. *Morue.*—Un agent à la commission de La Havane, Cuba, représenterait une maison canadienne exportatrice de morue.

1111. *Morue.*—Des courtiers en denrées alimentaires de Kingston, Jamaïque, offrent de représenter un exportateur canadien de morue sèche.

1112. *Poisson.*—Un importateur australien bien achalandé recevrait volontiers des cotations f.a.b. steamer et détails, d'exportateurs canadiens de morue sèche en paquets de 2 livres, de morue en boîte et d'huîtres en boîte.

1113. *Conserves alimentaires.*—Des agents à la commission de Kingston, Jamaïque, spécialisés dans les produits alimentaires, désirent correspondre avec exportateurs canadiens de poisson en boîte à bon marché (saumon et hareng principalement) et de viandes en boîte.

1114. *Viandes.*—Un épicier de Nassau, Bahamas, désire cotations de maisons canadiennes sur viandes fraîches, telles que porc, mouton, saucisses, etc.

1115. *Pommes de terre.*—Un agent à la commission de La Havane, Cuba, cherche représentation

1116. *Avoine roulée.*—Une importante maison britannique de Batavia, Java, désire des échan-

tillons d'avoine roulée avec prix c.a.t. Batavia, qui doivent pouvoir concurrencer Quaker Oats. Boîtes en fer-blanc de une et deux livres.

1117. *Aliments et denrées.*—Un marchand à la commission de Kingston, Jamaïque, représenterait exportateurs canadiens de produits alimentaires (poisson, viande, huile de fèves de soja, fromage, beurre, etc.). Pourrait aussi acheter ferme et constituer stock.

1118. *Huile de fèves de soja.*—Un agent à la commission de Kingston, Jamaïque, offre de représenter un exportateur canadien d'huile de fèves de soja.

1119. *Produits chimiques, etc.*—Une maison de Dublin désire importer des produits chimiques et pharmaceutiques, des huiles comestibles, huiles de peinture, approvisionnements de navires, couleurs sèches.

1120. *Produits chimiques et minéraux.*—Une maison du nord de l'Angleterre, représentant déjà deux importantes firmes continentales, recherche l'agence de manufacturiers canadiens de produits chimiques et d'exportateurs de minéraux. S'intéresse principalement à la céruse, l'oxyde de zinc, le lithophone (30 p. c. red seal), l'oxyde de fer, les ocres et toutes les terres colorantes pouvant servir dans la peinture et le linoleum; enfin l'acide acétique.

1121. *Cornes et sabots.*—Un marchand du nord de l'Angleterre invite les exportateurs canadiens à lui fournir des prix c.a.t. Manchester, par grosses tonnes.

1122. *Os pour colle forte.*—Un marchand de Manchester, vendant les produits animaux, recevrait offres c.a.t. d'exportateurs canadiens.

1123. *Echarnures pour colle forte.*—Une maison de Manchester sollicite des offres de maisons canadiennes.

1124. *Crin.*—Une maison de Manchester achèterait des crinières de chevaux. Envoyer échantillons et prix c.a.t.

1125. *Cuir de valiserie.*—De teinte fauve et chocolat, pour fabrication de valises. Envoyer échantillons et prix c.a.t. à Sourabaya, Java.

1126. *Cuir à harnais (nuance London).*—Un importateur de Sourabaya, Java, demande échantillons et prix c.a.t.

1127. *Carton-cuir.*—Une maison de Manchester invite les manufacturiers canadiens de carton-cuir, glacé et non glacé, à correspondre avec elles. Le ministère du Commerce, à Ottawa, peut leur fournir les détails des dimensions, un petit échantillon et les prix offerts.

1128. *Bouts de courroies.*—Une maison de Sourabaya, Java, qui se fournit actuellement en Australie, demande prix c.a.t. et échantillons de bouts de courroies de la meilleure qualité, épaisseur 4 à 6 mm. cuir tanné au chrome ou aux substances végétales.

**Ecole des Hautes Etudes
Commerciales de Montreal**

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger, MONTREAL

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

Fondée en 1873

Génie Civil — Chimie Industrielle

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre

Pour renseignements, s'adresser au Directeur

1430, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Canadian Government Merchant Marine, Limited

**SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS
ET MALLE**

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, en hiver.

Pour les Bermudes, Jamaïque, Bahamas et l'Honduras.
Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

SERVICE REGULIER DE FRET

De Montréal et Québec.

Pour Londres et Anvers, tous les 10 jours.

— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.

— St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, toutes les
quinzaines.

— Australie.

— Nouvelle-Zélande, tous les mois.

De Montréal à Charlottetown et St-Jean, Terre-Neuve, tous les
21 jours.

Service intercostal et oriental entre Montréal, Victoria, Vancouver,
Yokohama et Shanghai, tous les mois.

De Vancouver aux ports de la côte ouest (R.-U.), tous les mois.

De Vancouver à Londres et Anvers, toutes les 5 semaines.

De Vancouver à l'Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

De Vancouver à la Chine et au Japon, tous les mois.

Service intercostal entre Vancouver, tous les mois.

De Vancouver à San Francisco, toutes les semaines.

B. C. KEELEY, gérant Côte du
Pacifique, Vancouver, C. B.

P. H. SCOTT, agent général du
fret d'Ontario, Toronto, Ont.

P. A. CLEWS,
gérant européen, C.G.M.M.

17-19 Cockspur St.,
Londres, S. W. I., Angleterre

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, Montréal.

R. B. TZAKLE, gérant-général, 250 St-Jacques, Montréal.



**COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
LIGNE FRANÇAISE**

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

PARIS — FRANCE — LAFAYETTE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

**DeGRASSE — LA SAVOIE — ROCHAMBEAU
SUFFREN**

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique
CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

**GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,
Agents Généraux**

24, RUE NOTRE-DAME OUEST

Tél. Main 2605

MONTREAL

1129. *Cuir à courroies.*—Un importateur de Semarang, Java, demande prix c.a.t. Semarang, et détails complets.

1130. *Contreforts.*—Une maison du Midland désire prix et échantillons de contreforts pour chaussures. Echantillon au ministère du Commerce,

1131. *Accessoires de chaussures.*—Une maison de Northampton important des cuirs à chaussure et tout ce qui entre dans la fabrication des chaussures recevrait avec plaisir échantillons et prix d'exportateurs canadiens.

1132. *Articles en caoutchouc.*—Une maison d'agents à la commission de La Havane désire entrer en relations avec manufacturiers canadiens d'articles en caoutchouc de toutes sortes.

1133. *Tuyaux d'arrosage en caoutchouc.*—On demande prix c.a.t. Semarang, Java, avec échantillons et détails. Dimensions: $\frac{1}{2}$ pouce, $\frac{3}{4}$ pouce, 1 pouce.

1134. *Articles en caoutchouc.*—Un agent de manufactures de Mexico désire communiquer avec fabricants canadiens de ballons et jouets en caoutchouc et autres articles se vendant à Noël.

1135. *Articles en caoutchouc.*—Une maison de Mexico, agents d'manufacturiers, recherche la représentation de maisons canadiennes exportant les chaussures en caoutchouc, les gants en caoutchouc et autres articles de même substance.

1136. *Vêtements imperméables.*—Un représentant de manufactures à Mexico cherche une agence.

1137. *Jouets et bimbeloterie.*—Un agent de manufactures de Mexico, ayant une bonne clientèle, désire entrer en relations avec fabricants canadiens de jouets et bimbeloterie se vendant à Noël.

1138. *Chaises de bébés.*—Un exportateur de Birmingham désire prix pour tous genres de chaises de bébés c.a.t. port Elizabeth, Sud-Afrique. Catalogues illustrés doivent accompagner cotations.

1139. *Meubles.*—Un importateur de meubles de Nassau, Bahamas, invite les manufacturiers canadiens à lui donner les prix c.a.t. de toutes sortes de meubles de ménage.

1140. *Epinette.*—Des courtiers en bois de Manchester, traitant les planches et les voliges, entretiennent en relations avec expéditeurs canadiens.

1141. *Bois de construction.*—L'une des principales maisons de Nassau, Bahama, demande cotations sur bois canadiens, notamment planches et madriers de pin blanc, colombages d'épinette jusqu'à 6 pieds par 6 pouces; planches et bardeaux d'épinettes.

1142. *Barillerie (non étanche).*—Une ancienne maison de Liverpool demande offres sur douves d'orme, de bouleau, de hêtre et d'érable, de $28\frac{1}{2}$ pouces et de 30 pouces, qualités 1, 2 et tout-venant; également cotations sur planches de fond de 17 pouces par $\frac{1}{2}$ pouce non biseautées et de $17\frac{1}{4}$ pouces par $\frac{1}{2}$ pouce, biseautées. Cotations c.a.t. Liverpool.

1143. *Arceaux en bois courbe.*—Une maison de Coventry désire échantillons et prix sur arceaux en bois courbe pour la fabrication des bottines; dimensions $3\frac{1}{2}$ x $\frac{1}{2}$ pouce, 4 x $\frac{1}{2}$ pouce, 4 x $\frac{3}{8}$ pouce. Echantillon au ministère du Commerce, Ottawa.

1145. *Arceaux en carton et en acier.*—Les fabricants canadiens d'arceaux en carton et en acier sont invités à envoyer prix et échantillons à une firme de Coventry. Echantillons au ministère du Commerce, Ottawa.

1146. *Arceaux en bois et en carton.*—Des échantillons d'arceaux en bois et en carton, employés dans la fabrication des chaussures ont été envoyés au ministère du Commerce par une firme de Coventry, qui désire acheter cet article. Les exportateurs canadiens peuvent les examiner. Envoyer échantillons et prix c.a.t. sterling.

1147. *Carton grossier.*—Les manufacturiers canadiens fabriquant du carton grossier de différentes substances, pouvant entrer dans la confection des talons de chaussures pour dames, sont invités à envoyer échantillons et prix c.a.t. port du Royaume-Uni (sterling) à une firme des Midlands. Echantillon au ministère du Commerce, Ottawa.

1148. *Carton à talons.*—Des importateurs du Midland consommant de grandes quantités de carton entrant dans la confection des talons de chaussures pour dames, invitent les fabricants ou exportateurs canadiens à envoyer des échantillons et des prix c.a.t. port du Royaume-Uni (sterling). Echantillons au ministère du Commerce, Ottawa.

1149. *Papier.*—Un importateur de papier, d'Australie, ayant une nombreuse clientèle et vendant au gouvernement, désire représenter, à commission, des fabricants de papier à dessiner et à tracer et de tissus à décalquer.

1150. *Papier à écrire.*—Un importateur, qui remplirait l'office d'agent, demande prix c.a.t. Semarang, Java, de papier à bon marché.

1151. *Optique.*—Une maison de Bahamas demande cotations, par les maisons canadiennes, sur articles d'optique: verres, montures, lunetterie, etc.

1152. *Lames de scies.*—Un importateur de Semarang, Java, demande cotations sur lames de scies de 12 pouces de longueur par $\frac{3}{8}$ de pouce, c.a.t. Semarang, ne coûtant pas plus de 5 cents, monnaie canadienne.

1153. *Robinets en bronze.*—Un importateur de Semarang, Java, demande cotations. Dimensions: $\frac{3}{8}$, $\frac{1}{2}$ et $\frac{3}{4}$ d'un pouce; ne devant pas dépasser 35c., 40c., et 65c., respectivement.

1154. *Fil de fer galvanisé.*—Un importateur de Semarang, Java, achèterait fil de fer galvanisé, calibre Birmingham 8 et 11, pouvant se vendre f.a.b. à \$52 (or) par 1,000 kilos.

F. Demol-Delprée, 6 rue Georges Kugé, Lessines, Belgique, offre de représenter des manufacturiers canadiens de produits chimiques, pharmaceutiques, droguerie et d'herboristerie. Renseignements au Consulat de Belgique à Montréal.

LE COMMERCE DU CANADA AVEC LES BAHAMAS

Verrerie.—Le commerce annuel atteint un chiffre d'environ £15,000, et la plus grande partie se fait avec les Etats-Unis.

Grains.—Le Canada a une bonne part du commerce de l'avoine, ayant fourni en 1923, 20,000 boisseaux valant £3,391, ce qui représente environ un quart de toutes les importations.

Composés de saïndoux.—En 1923, le Canada en a fourni 48,659 livres valant £1,409 et les Etats-Unis, 621,327 livres valant £17,539. En 1924, le Canada en a fourni 72,971 valant £2,008.

Cuir à semelle.—Il y a une bonne demande pour cuir à semelle et fournitures de cordonnerie, le cuir veant d'Angleterre et les fournitures des Etats-Unis. Le cuir à semelle cote 2s. 1d. c.a.t. la livre et au détail, environ 4s.

Bois de construction.—Les importations des Bahamas viennent des parties voisines des Etats-Unis et consistent en grande partie en pitch-pin. La quantité de bois acheté du Canada est négligeable.

Viandes.—Le Canada a une petite part des importations de boeuf et de porc, ce commerce étant en plus grande partie contrôlé par les entrepôts frigorifiques de Miami. Les conserves du Canada, telles que le saumon et les sardines, ont une bonne part du commerce.

Lait.—Le Canada a environ un tiers des importations de lait conservé; le lait sans sucre est préféré. Le lait frais est très rare et le lait en conserve est d'consumation courante.

Automobiles.—Les voitures Ford ont le haut du marché. Avec de meilleures routes, le commerce de l'automobilisme devrait grandir. Le marché pour canots automobiles est également bon.

Peintures.—La demande pour peintures préparées est bonne. L'Angleterre en fournit la plus grande partie. En 1923, les importations ont atteint une valeur de £5,973, mais le Canada ne figure pas comme fournisseur. Il y a eu quelques petits arrivages du Canada en 1924.

Papier.—Le commerce du papier n'est pas considérable et se limite à Nassau. Une firme qui ne porte que de petits stocks fait presque tout le commerce de la papeterie.

Textiles.—Les importations sont très variées. Dans le vêtement féminin, la soie domine, mais les

calicots, le ednim, le coutil, le voile et la mousseline sont portés en stock. Les chemises et collets de bonne qualité sont en demande. Les chapeaux et casques importés sont généralement dans les modèles du nord. Il y a aussi à Nassau une petite demande pour fournitures de golf, tennis et autres sports.

REMARQUES GENERALES

Une liste des principales firmes faisant affaires à Nassau, ce qui couvre toutes les Bahamas, a été communiquée au ministère du Commerce, de même qu'une liste des principaux consommateurs pour sollicitation par la poste (dossier No 20440). Depuis nombre d'années les gens des Bahamas achètent par la poste. Une grande partie de ce commerce peut être attirée par la distribution de catalogues attrayants.

La Banque Royale du Canada est la seule banque commerciale dans les Bahamas et se trouve dans une position exceptionnelle pour aider les exportateurs dans les questions de crédit.

— o —

DEPARTEMENT DES DOUANES

En date du 15 juin dernier, l'honorable Ministre intérimaire des Douanes et de l'Accise a fait l'amendement suivant à la section 19 B.B.B., sous-section 6, de l'acte spécial du revenu de guerre de 1915:

Les Petites scieries, qui vendent exclusivement au détail et dont le total des dites ventes ne dépasse pas \$5000. par année, sont exemptées de la taxe de vente.

— o —

LES DOUANES A BERTHIERVILLE

Le département de Douanes et d'Accise informe qu'un ordre en Conseil établit un poste douanier à Berthierville, P.Q., et ce, pour prendre effet depuis le 1er juillet dernier, sous la surveillance des autorités du Port de Montréal.

— o —

LA TAXE SUR LES REÇUS

En date du 1er août 1925, sont exempts de la taxe sur les reçus, les crédits qui sont donnés pour les marchandises retournées.

AQUILAS LEGRIS

IMPORTATEUR DE

Ferronneries et Peintures, Articles de Chasse et de Pêche, Poudre, Cartouches, Dynamite, Caps, Mallets pour Tailleurs de Pierre, Pelles de bois, etc., etc. Accessoires Electriques, Lampes, etc.

10-12 PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL
Tél. Main 3103

VOLAILLES DE TOUTE SORTE, OEUFS FRAIS,
BEURRE, PLUMES.

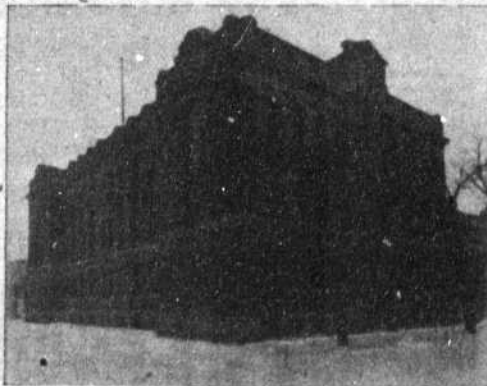
Achetés en tout temps par

P. POULIN & CIE.

39, MARCHE BONSECOURS, MONTREAL

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COMMISSION.
DEMANDEZ LES PRIX PAR LETTDE.

Académie Lemoyne
Côté Robin et St-André, Montréal



Cette école est à l'épreuve du feu parce qu'elle est construite en béton.

Les constructions en béton sont préférées pour les écoles parce qu'elles sont à l'épreuve du feu, permanentes, sanitaires et propres. En effet, ces qualités sont recherchées dans les constructions de tous genres, ce qui augmente rapidement la demande du béton.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company

Square Phillips

MONTREAL

Salles de vente à

MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques

MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée

LAPORTE - MARTIN, LIMITEE

Distributeurs de la fameuse

Marque Victoria

Saumon	Tomates	Blé d'Inde
Fèves	Pois	Catsup
Olives	Epices	Vinaigre
Homard	Thé	Café

MARCHANDISES PREFEREES DES BONNES EPICERIES

Empaquetées par

Laporte Martin Limitee

MONTREAL — OTTAWA

Royal Exchange Assurance

DE LONDRES, ANGLETERRE

Fondée en 1720

Nous transigeons les genres d'assurances suivants:

CONTRE L'INCENDIE

Accidents,

Maladies,

Fidélité

et

Garanties,

Responsabilité

Patronale et

Risques du travail.

Automobiles

(feu, vol, collision

et responsabilité

en général.

Risques d'équipage,

Ascenseurs,

Bris de Glace,

Responsabilités

civiles.



Actif dépassant \$ 60,000,000.00
Pertes payées, au-delà de \$300,000,000.00

Directeurs Canadiens Locaux:

- Sir Vincent Meredith, Bart. Montréal
- Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G. Montréal
- Vicomte R. de Rumsfort. Montréal
- H. B. Mackenzie, Ecr. Montréal
- Arthur Barry, Gérant Général
- J. Weir Brown, Assistant Gérant
- Alfred C. A. Noel, Gérant du Dept. des Accidents

Bureau-Chef pour la Canada:

EDIFICE ROYAL EXCHANGE

50, rue St-François-Xavier,

Montréal

Nous demandons des agents pour tout le Canada

GENIN, TRUDEAU & CIE

Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREALImportateurs
et Fabricants
d'Articles de**FUMEURS**

Propriétaires des marques bien connues

*Cinto*Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes**PETERSON**

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.

Les Confitures
RAYMOND
sont toujours
les meilleures**EUREKA (J'ai trouvé)**

La pipe parfaite: "SICANA"

Achetez-en une et jetez votre vieille pipe

Unie \$1.50 — Sculptée \$2.00

En vente par tout le Canada. Si votre marchand ne peut
vous la procurer, adressez-vous directement**JOS. COTE, Limitée**

188, Rue St-Paul, QUEBEC, ou à leurs sept succursales

**Préparez les Voies AVANT
de Téléphoner**

Un manufacturier qui se sert du Longue Distance pour faire ses ventes, dit que le succès phénoménal d'une campagne de "Ventes par Téléphone" entreprise récemment est dû, dans une grande mesure, au fait que les marchands avaient été prévenus d'avance.

Il avertit chaque marchand du jour et de l'heure où il l'appellerait par Longue Distance. Trois jours plus tard, il commençait à faire ses appels de "Station-à-Station". Il put, dans plusieurs cas, profiter des tarifs spéciaux pour les appels de 8.30 à minuit.

Les marchands étaient prêts et il fut épargné beaucoup de temps.

Chaque nouvel abonné ajoute
à la valeur de VOTRE téléphone.



Commerce et Facilités Bancaires

Dans toutes les parties du Dominion, la Banque de Montréal met à la disposition des hommes d'affaires et des maisons de commerce une organisation bancaire complète. Pour prolonger ses six cents succursales et pour élargir le champ de ses opérations, la Banque a des correspondants dans toutes les parties du monde et des bureaux à Londres, Paris, New-York, Chicago, San Francisco et Mexico.

Chacune des succursales de la Banque fait ainsi un commerce bancaire actif de caractère à la fois local, national et international.

L'actif dépasse \$700,000,000.

Banque de Montréal

Fondée en 1817



Le Prestige d'un Compte de Banque

La prospérité et l'indépendance ainsi que les villes et les nations, n'arrivent pas d'un seul coup à leur complet développement. La richesse ne s'accumule que lentement dans le début, mais l'épargne de chaque dollar contribue à l'accélérer.

Il y a des hommes de votre connaissance qui doivent leur succès aux relations d'affaires qu'ils ont eu soin d'établir avec une banque solide. Nous mettons le prestige de ces relations à votre disposition.

La Banque Royale du Canada

FG5

Banque Canadienne Nationale

(BANQUE D'HOCHELAGA)

Siège social : Montréal

Capital versé et réserve \$ 11,000,000
Actif, plus de 122,000,000

263 succursales au Canada dont
219 dans la Province de Québec.

Filiale en France :

Banque Canadienne Nationale (France),
14, rue Auber, Paris.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924) \$10,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE
Vice-Président et Directeur-Général
M. TANCREDE BIENVENU
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Au Royaume
du Tapis**

Fondé en 1872

GROS et DETAIL

Importateurs directs,
nous pouvons embellir
votre foyer à des
prix défiant toute
compétition!

Choix insurpassable
de marchandises ex-
clusives de qualité
garantie dans les
plus nouveaux des-
sins!



FILIATRAULT
SPECIALISTE

**Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,
Draperies, Stores et Accessoires.**

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. LAnc. 4970

MONTREAL

NOUVEAU CATALOGUE D'AUTOMNE
maintenant prêt

GRATIS SUR DEMANDE



Tulipes, Jacinthes, Nar-
cisses, Crocus et autres
ognons à fleurs pour
planter l'automne.

Racines de fleurs vi-
vaces, arbrisseaux à fruits
et à fleurs, arbres d'or-
nementation, etc.

Demandez le catalogue

HECTOR L. DERY

17 à 23 EST, RUE NOTRE-DAME

Tel. MAIN 3036

(Près du Boulevard St-Laurent)

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHERS



Fabriqué à Berthier-
ville, Qué., sous la sur-
veillance du Gouverne-
ment Fédéral.

Le Gin le plus pur qui
existe. Rectifié quatre
fois, vieillit en entrepôt

**TROIS GRANDEURS DE
FLAÇONS :**

Gros	42 onces	Prix	\$3.80
Moyens	26 "	"	2.55
Petits	10 "	"	1.10

THE MELCHERS

**GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal**



**Lake of the Woods
Milling Co. Limited**

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux
et étrangers.

**FABRICANTS DE LA FARINE
"FIVE ROSES"**

Bureau principal: Montréal. Bureau de
l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Keewatin,
:: Portage La Prairie, Medecine Hat. ::

**CAPACITE QUOTIDIENNE :
13,700 BARILS.**